Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation **Service des actions sanitaires en production primaire** **Sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux** **Bureau de la santé des végétaux** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955**	**Instruction technique** **DGAL/SDQPV/2015-960** **10/11/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :
DGAL/SDQPV/2014-1008 du 17/12/2014 : Epidémiosurveillance dans le domaine végétal (axe 5 du plan Ecophyto) : bilan technique et financier 2014
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Réseau de surveillance biologique du territoire (Ecophyto) - bilan technique et financier

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF

Résumé : Ce bilan annuel d'estimation des paramètres régionaux techniques et financiers permet une description au niveau national du réseau de surveillance biologique du territoire (épidémiosurveillance et effets non intentionnels).

Textes de référence :Article L.251.1 du Code rural et de la Pêche Maritime
Circulaire CAB/C2009-0002 du 4 mars 2009

I- Rappel du contexte

La structuration des réseaux d'épidémiosurveillance et la mutualisation des informations, dans le cadre de la surveillance biologique du territoire (SBT) fait partie intégrante de du plan Ecophyto. Depuis janvier 2012, la SBT couvre également le suivi des effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement.

Le réseau est en partie financé par des crédits résultant de l'augmentation de la redevance pour pollutions diffuses, assise sur les produits phytopharmaceutiques. Ces crédits permettent de prendre en charge au niveau régional, entre autre, le financement des animateurs de filière, la coordination inter-filière, les frais d'analyse et de petit matériel, etc...

Une estimation fiable des données techniques et financières du réseau pour l'année n peut être réalisée en début d'année n+1, notamment afin de permettre le pilotage du réseau.

Cette estimation devance donc la remise du rapport technique et financier attesté par la Chambre Régionale de l'Agriculture (CRA) (remis pour chaque année n, en juin de l'année n+1).

II- Bilan de l'année N

Il est demandé de renseigner le formulaire figurant en annexe sans en modifier la forme.

Les champs proposés permettent de décrire les paramètres du réseau régional de l'année en cours.
Afin de faciliter la saisie, la structure du formulaire de la précédente enquête (DGAL/SDQPV/2014-1008 du 15 décembre 2014) a été reprise.

Le formulaire figurant en annexe est adressé par mail aux DRAAF-SRAL le jour de parution de la note pour permettre un remplissage aisé.

Il vous est demandé de retourner avant le **31 janvier de chaque année,** le formulaire complété pour votre région, à la boite institutionnelle:

bssv.sdqpv.dgal@agriculture.gouv.fr

Le Directeur Général de l'Alimentation

Patrick DEHAUMONT

BILAN RESEAU DE SBT **ANNEE** **20 XX**

REGION:

I - Epidémiosurveillance

Ne pas ajouter/supprimer de colonne/ligne. Il est possible de fusionner des cellules.

"Grande filière" -->	**Grandes cultures**	**Cultures Légumières de plein champ et pommes de terre**	**Arboriculture fruitière**	**Vigne**	**Productions horticoles**	**Cultures tropicales**	**ZNA (pro et amateurs)**	**Autre (préciser)**	**COMMENTAIRES**
Cultures concernées (énumérer)									le cas échéant, préciser ci dessous les éditions réalisées en inter-région, les cultures suivies pour certaines grandes filières …
Nb d'éditions concernées									
Nb de BSV concernés									
Nb de parcelles fixes suivies									
Temps d'observation par parcelle fixe (moyenne en jour)									
Nb de parcelles flottantes suivies									
Temps d'observation par parcelle flottante (moyenne en jour)									
subvention moyenne attibuée en CRE par jour d'observation									
Total **subvention dédiée à l'**observation "grande filière" (automatique)	0	0	0	0	0	0	0	0	
Temps d'animation filière (moyenne en jours)									
subvention moyenne attribuée par jour d'animation filière									
Temps d'animation inter-filière (en jours)									
subvention moyenne attribuée par jour d'animation inter-filière									
Total **subvention** dédiée à l'animation "grande filière" (automatique)	0	0	0	0	0	0	0	0	
Temps d'administration Base De Données BDD (en jours)									
subvention attribuée par jour d'administration BDD									
Total **subvention dédiée à l'**administration BDD "grande filière" (automatique)	0	0	0	0	0	0	0	0	préciser ci dessus en qq lignes le travail effectué par l'administrateur de Base De Données
Nb de modèles utilisés									
Nb de stations utilisées									
subvention pour données météo achetées en +									
subvention en vue d'analyses									
subvention pour formations (hors salaires en formation, **non cofinancé**)									
subvention supplémentaire à préciser									
subvention totale par "grande filière"	0	0	0	0	0	0	0	0	préciser ci dessus le cas échéant les noms des modèles utilisés, le nb d'analyses effectuées, etc..
Nb de conventions tripartites établies									
Nb d'animateurs Inter-filière									
Quotité d'ETP pour animation Inter-filière									
Nb d'animateurs filière									
Quotité d'ETP pour animations filières									
Nb d'observateurs									
Quotité d'ETP pour observations									

Remarques

II - Suivi des effets non intentionnels

Suivi des résistances

Ne pas ajouter/supprimer de colonne/ligne. Il est possible de fusionner des cellules.

"Grande filière" -->	Grandes cultures	Cultures Légumières de plein champ et pommes de terre	Arboriculture fruitière	Vigne	Autre (préciser ci-après)				cultures"autres" à préciser
Nb de prélèvements prévus par NS en année n									
Nb de prélèvements réalisés en année n									

Biovigilance

Tête de rotation 2012 -->	Blé tendre	Maïs	Salade	Vigne
Protocole flore - Nb de parcelles en année n				
Protocole flore - Temps d'observation en jour / parcelle / an				
Protocole flore - **subvention attribuée** par jour d'observation				
Protocole flore - **subvention pour** analyses supplémentaires				
Protocole vers de terre - Nb de parcelles en année n				
Protocole vers de terre - Temps d'observation en jour / parcelle / an				
Protocole vers de terre - **subvention attribuée** par jour d'observation				
Protocole vers de terre - **subvention** pour analyses supplémentaires				
Protocole coléoptères - Nb de parcelles en année n				
Protocole coléoptères - Temps d'observation en jour / parcelle / an				
Protocole coléoptères - **subvention attribuée** par jour d'observation				
Protocole coléoptères - **subvention pour** analyses supplémentaires				
Protocole oiseaux - Nb de parcelles en année n				
Protocole oiseaux - Temps d'observation en jour / parcelle / an				
Protocole oiseaux - **subvention attribuée** par jour d'observation				
subvention globale pour l'observation en biovigilance (automatique)	0	0	0	0
subvention totale pour analyses supplémentaires (automatique)	0	0	0	0
Temps d'animation ENI en jours				
subvention attibuée par jour d'animation ENI				
subvention totale attribuée pour animation ENI (automatique)	0	0	0	0
subvention pour petit matériel acheté (année n)				
subvention pour formations ENI (année n) (hors salaire en formation, **non cofinancé**)				
subvention totale pour Biovigilance (automatique)	0	0	0	0
Nb d'animateurs ENI				
Quotité d'ETP pour animation ENI				
Nb d'observateurs ENI				
Quotité d'ETP pour observation ENI				

Remarques: